



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2024 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30.

2024-12-265

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025 ;
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2025 - 2026 - 2027 ;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-12-266

3.
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025 :

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025 avec des revenus au montant de 6 708 188 \$ et des dépenses de 6 708 188 \$.

Le directeur général procède au dépôt des documents d'explication du budget.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-12-267

4.
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025 – 2026 – 2027 :

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2025 – 2026 – 2027 avec des



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

prévisions de dépenses de 8 047 708 \$ pour l'année 2025; 2 506 375 \$ pour l'année 2026 et 598 000 \$ pour l'année 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Début de la période de questions à 19 h 47.

M. Jacques Gourde :

- Questions sur le surplus accumulé.
- Question sur les travaux sur la route 112.
- Administration générale, l'évaluation a descendu, pourquoi ?
- La protection contre les incendies a descendu, pourquoi ?
- Le plan d'action d'intégré c'est le plan directeur ?
- On tombe au-delà de 4M\$ pour les eaux usées, la Municipalité a eu un boom que je n'ai pas connu ?
- Combien avons-nous d'habitants par km² ?

M. Stéphane Deblois :

- Question sur les subventions de plus.
- Question sur le ponceau sur le chemin Deblois.
- Où allez-vous vous débarrasser de vos boues avec les métaux lourds ?

Fin de la période de questions à 20 h 14.

2024-12-268

6.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20h14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE